

RIVEMONT

Rivemont - Mise à jour semaine 329

3 avril 2024

Rivemont est le gestionnaire de portefeuille responsable des décisions d'investissement pour la stratégie Rivemont crypto.

Après avoir peint un septième mois dans le vert consécutif, un record dans l'histoire du bitcoin, les marchés ont ouvert le mois d'avril en légère correction. Cette période de turbulences coïncide avec une hausse de l'indice du dollar américain, qui a atteint son plus haut niveau de l'année, signalant un renforcement du dollar face à d'autres devises majeures. Au moment d'écrire ces lignes, le prix se transige autour de l'importante mobile moyenne exponentielle sur 30 jours. Cette dernière a servi d'important support depuis le début du marché haussier actuel.

La réaction du marché crypto découle en partie de l'anticipation que la Réserve fédérale américaine pourrait reporter la réduction des taux d'intérêt à plus tard

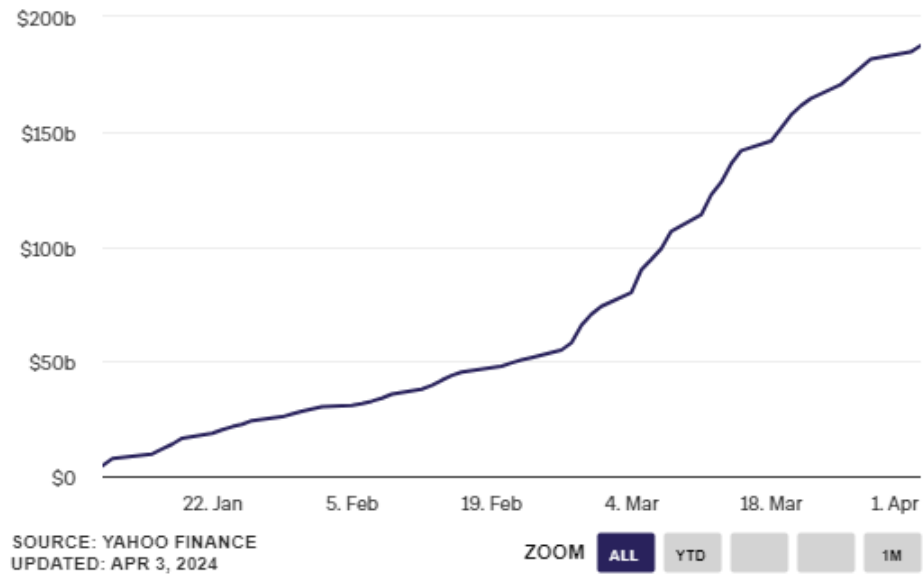
dans l'année, en dépit des espoirs initiaux d'une coupe imminente. Les rendements accrus des obligations du Trésor, associés à une inflation persistante et à une activité manufacturière forte, ont induit un déplacement des capitaux depuis les actifs à risque, alors qu'on assiste en parallèle à la résilience de certains investissements comme l'or. Bref, le début du mois d'avril se signale par un climat de prudence parmi les investisseurs face à un environnement de taux d'intérêt élevés. Les données et prévisions de divers outils et marchés indiquent une tendance à la consolidation, anticipant peu de changements dans la politique monétaire à court terme.

Les fonds négociés en bourse américains en Bitcoin ont connu des sorties nettes de capitaux ce lundi, rompant avec la tendance des entrées nettes observées chaque jour de la semaine précédente, qui avaient atteint un total de 860 millions de dollars. En dépit des apports de 165,9 millions de dollars dans le FNB IBIT de BlackRock, ces entrées n'ont pas suffi à compenser les sorties substantielles de 302,6 millions de dollars du fonds GBTC de Grayscale, résultant en une sortie nette globale de 85,7 millions de dollars pour la journée, selon les données de CoinGlass. La pression à la vente sur le GBTC de Grayscale demeure forte, avec des sorties totales surpassant les 15 milliards de dollars. Un rapport récent de Coinbase a évoqué la vente potentielle par Genesis Global Holdco LLC de près de 36 millions d'actions GBTC, évaluées à environ 2 milliards de dollars, comme facteur possible de cette pression. Les variations des sorties de fonds du GBTC ont attiré l'attention des analystes, certains suggérant un ralentissement, malgré une remontée récente.

Il n'en demeure pas moins que ces FNB jouissent d'un retentissant succès. En mars, le volume mensuel cumulé des transactions sur les FNB Bitcoin au comptant a presque triplé par rapport au mois de février, passant de 42 milliards de dollars à 111 milliards. Cette hausse marquée traduit un intérêt croissant pour ces nouveaux instruments financiers basés sur les cryptomonnaies. Les données, agrégées par Yahoo révèlent une dynamique notable dans l'adoption et l'engagement des investisseurs envers ces produits, lancés pour la première fois le 11 janvier.



Cumulative Spot Bitcoin ETF Volumes



Les analystes, dont Eric Balchunas de Bloomberg, soulignent l'importance de ce volume de transaction pour le mois de mars, reflétant une croissance significative et un potentiel d'intérêt continu ou accru dans les mois à venir. Malgré un retour aux sorties nettes de capitaux lors de la séance de bourse de lundi, illustrant la volatilité et les fluctuations constantes du marché, les FNB de Grayscale, BlackRock et Fidelity demeurent prépondérants en termes de volume de transactions.

Sam Bankman-Fried, fondateur et ex-PDG de la plateforme d'échange de cryptomonnaies FTX, a été condamné à 25 ans de prison après sa condamnation pour diverses infractions, dont la fraude, le blanchiment d'argent et la conspiration. Cette sentence fait suite à un procès à New York où il a été reconnu coupable sur sept chefs d'accusation, suite à un procès qui a révélé qu'il avait détourné plus de 8 milliards de dollars de fonds clients pour financer des investissements hasardeux, des partenariats avec des célébrités et un train de vie luxueux aux Bahamas. Les avocats de Bankman-Fried ont plaidé pour une peine réduite, arguant qu'une longue détention empêcherait toute

possibilité pour lui de mener une vie significative ou de contribuer à la société, proposant une durée de cinq à sept ans. À l'opposé, les procureurs ont réclamé une sentence beaucoup plus sévère, entre 40 et 50 ans, insistant sur la gravité des actes de Bankman-Fried et leur impact sur des milliers de victimes, tout en visant à dissuader de potentiels délits financiers futurs.

Après sa condamnation, SBF a exprimé des regrets dans un échange de courriels avec ABC News, affirmant qu'il essayait de réparer ses erreurs depuis sa cellule. Il a insisté sur le fait qu'il n'avait jamais cru agir illégalement, tout en reconnaissant ne pas avoir atteint les standards élevés qu'il s'était fixés. Bankman-Fried a également exprimé de l'empathie pour les clients lésés de FTX, soutenant que les actifs existants devraient suffire à rembourser pleinement clients, prêteurs et investisseurs, une affirmation qu'il a déjà faite par le passé. Tout en reconnaissant avoir pris de mauvaises décisions, Bankman-Fried a tenté de se démarquer de l'image d'un criminel, suggérant que ses actions n'étaient pas motivées par l'égoïsme, mais qu'elles étaient néanmoins erronées. Cependant, cette perspective n'a ni convaincu la nouvelle direction de FTX, ni le jury. Malgré la récente reprise du marché des cryptomonnaies, qui a partiellement aidé à compenser les pertes, le juge Lewis Kaplan a souligné que cela n'atténuait pas la gravité des actes de Bankman-Fried. Actuellement en prison, ce dernier cherche à faire appel de sa condamnation, tout en continuant à clamer son désir de réparation, malgré les limitations imposées par sa situation actuelle.

Un tribunal britannique a gelé 7,4 millions de dollars d'actifs appartenant à Craig Wright après avoir statué qu'il n'était pas le créateur pseudonyme de Bitcoin, Satoshi Nakamoto. Cette mesure intervient pour éviter que Wright ne disperse ses actifs avant l'épuisement de ses recours légaux, suite à un procès où l'organisation COPA, soutenue par le co-fondateur de Twitter, Jack Dorsey, s'opposait à lui. La décision fait suite à des inquiétudes concernant le transfert par Wright de ses parts dans sa société, RCJBR Holding, à une entreprise basée à Singapour, ce qui a soulevé des doutes sur sa volonté de se soustraire aux conséquences financières de son procès. Le juge a exigé de Wright qu'il fournisse rapidement un état détaillé de ses actifs, tandis que la décision de gel des fonds vise à assurer la couverture des frais légaux de COPA et à prévenir

tout risque de dilapidation des fonds par Wright.

La société Bitfarms, spécialisée dans le minage de Bitcoin, prévoit d'investir près de 240 millions de dollars dans la modernisation de son équipement de minage pour augmenter sa compétitivité post-division par deux de la récompense de bloc de Bitcoin prévue ce mois-ci. L'objectif est de tripler son taux de hachage actuel, avec l'acquisition de 88 000 mineurs Bitcoin de haute efficacité. Cette mise à niveau fait suite à l'achat de plusieurs modèles de mineurs Bitmain et vise à porter le taux de hachage opérationnel de la société à 21 exahashes par seconde, augmentant ainsi sa capacité opérationnelle cible de 83 % pour atteindre 440 mégawatts et améliorer l'efficacité de la flotte de 40 %. Bitfarms, qui a vendu presque tous les Bitcoins qu'elle a minés au cours des deux derniers mois pour financer cette expansion, détient une liquidité totale de 123 millions de dollars, incluant des actifs en espèces et en BTC. Cette initiative stratégique est destinée à consolider la position de Bitfarms dans l'industrie du minage de Bitcoin, en optimisant la performance et la rentabilité face aux défis imminents du halving. Par ailleurs, la société Giga Energy, basée au Texas, étend ses opérations de minage en Argentine pour exploiter l'énergie gaspillée par la combustion du gaz naturel issu de l'extraction pétrolière, bien que sa rentabilité reste incertaine en attendant l'importation complète du matériel nécessaire. Bref, le positionnement des acteurs majeurs de minage en prévision du *halving* continue de se développer.

Rendement et positionnement du Fonds Rivemont Crypto

Prenons du recul et revenons sur les 12 derniers mois. Nous avons été témoins d'une superbe performance du bitcoin. Mais tout n'a pas été rose dans le domaine des cryptomonnaies. En fait, outre Solana et ses problèmes connus de gouvernance, seul le bitcoin a réellement bien performé. Pour le fonds, il existe 2 moyens d'ajouter de la valeur relativement au bitcoin (ce n'est cependant pas le seul objectif du fonds) :

1. Prendre position dans les altcoins qui performant le plus.
2. Demeurer en partie liquide lors de marchés baissiers.

Évidemment, nous regardons depuis plusieurs mois à utiliser davantage le premier point, notamment en ajoutant de façon matérielle ETH au portefeuille. Cependant, et comme la majorité des altcoins, celui-ci est en forte baisse relativement à BTC, voir ci-dessous :



Tout ça pour dire que le fonds a été, au cours de la dernière année, positionné de façon optimale pour maximiser le rendement, sans pour autant réussir à réellement surperformer le bitcoin. Voyons maintenant si les prochains mois seront une continuité des 12 derniers ou si des opportunités intéressantes se présenteront.

Les Investissements Rivemont, gestionnaire du Fonds Rivemont crypto.

Les renseignements présentés le sont en date du 3 avril 2024, à moins qu'une autre date ne soit mentionnée, et à titre d'information seulement. Ils proviennent de sources que nous jugeons fiables, mais non garanties. Il ne

s'agit pas de conseils financiers, juridiques ou fiscaux. Les investissements Rivemont ne sont pas responsables des erreurs ou omissions relativement aux renseignements, ni des pertes ou dommages subis.

////////////////////////////////////
Valérie Marquis

19 rue Le Royer Ouest, suite 300
Montreal, Québec, H2Y 1W4
Tél: 819-246-8800
valerie.marquis@rivemont.ca

////////////////////////////////////
www.rivemont.ca

Martin Lalonde

160, boul. de l'Hôpital, bureau 202
Gatineau, Québec, J8T 8J1
Tél: 819-246-8800
martin.lalonde@rivemont.ca

Aimez-nous sur Facebook / Like us on Facebook

Copyright © 2024 Rivemont, tous droits réservés.

Vous désirez des modifications dans la manière de recevoir ces courriels?
Vous pouvez [modifier vos préférences](#) ou [vous désinscrire de la liste](#).

